

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2924>



# Vie interne du SNES : en février, on vote !

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Congrès SNES 2009 -



Date de mise en ligne : dimanche 8 février 2009

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Vous devez voter dans votre établissement (voir la circulaire académique envoyée au responsable SNES des établissements – elle est disponible [ici](#)) sur les rapports d'activité nationaux et académique et sur le rapport financier national. Les retraités et les collègues qui ne peuvent voter dans leur établissement peuvent voter par correspondance (bulletin de vote dans le snes dijon de janvier et disponible [ici](#)). Le vote doit être terminé le 20 février. Les votes individuels doivent donc être postés le 20 février au plus tard.

Le congrès académique du SNES a lieu les 12 et 13 mars à Château-Chinon. Chaque adhérent du SNES y a toute sa place. Il doit être désigné par sa section d'établissement (les membres de la CA Académique du SNES sont de droit membre du congrès). Les documents sont disponibles [ici](#).

Inscrivez-vous vite pour permettre une organisation optimum (notamment pour l'hôtel).

Pensez aussi ! à préparer le congrès qui délibérera sur les rapports préparatoires publiés dans l'US qui vient d'arriver.

*Post-scriptum :*

Retrouvez toutes informations sur cette année de congrès dans la rubrique [Congrès SNES 2009](#)

Bulletin de vote (vote RAA et Rapports financiers) :

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)

**Bulletin de vote**

Extrait de la circulaire S1 n°3 de janvier 2009 :

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)

**Organisation du vote**

Extrait de la circulaire S1 n°4 de février 2009 :

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)

**Organisation du congrès**